

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 16/03/2009

Date de convocation : 10 mars 2009

PRESENTS : ZDAN Michel, FERNET Josette, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, GLENADEL Jacques, NOYES Sylvie, DEMESSANCE Florence, TEYSSEYRE Catherine, Noël MESPLES, SABATIER Evelyne

EXCUSES :...

ABSENTS :.....

SECRETAIRE :...VILLAESCUSA Sylvie

COMPTE RENDU :

Séance ouverte à 20h30.

1) Vote du compte administratif 2008

M. Le Maire désigne le Président de séance pour la lecture des comptes : Noël Mesples

2) Affectation du résultat de fonctionnement 2008

3) Approbation du compte de gestion 2008

Voté à l'unanimité

4) Demande de DGE concernant la rénovation du bâtiment communal / Demande de prêt à taux zéro auprès du Conseil Général concernant la rénovation du bâtiment communal

M. Le Maire informe les conseillers que le montant de la DGE pourrait être de 45 à 50 %. La demande doit être déposée à la sous-préfecture, dès établissement de la délibération. Pour le complément de financement, une demande de prêt à taux zéro sera formulée auprès du Conseil Général.

5) Préparation du budget primitif 2009

Les orientations ont été présentées par M. Le Maire et discutées. Elles seront mises au vote au prochain conseil municipal.

6) Préparation assemblée publique concernant l'aménagement du carrefour Mairie – Place du Village

M. Le Maire propose l'aménagement du carrefour Mairie – Place du Village et la tenue d'une assemblée publique avec les administrés concernés.

7) Panneaux Place du Village et tous panneaux de réglementation routière

Est à l'étude l'implantation de panneaux de limitation de vitesse, d'interdiction de stationner et de signalisation routière.

8) Devis comparatifs voirie Chemin du Château (et Bernadou)

Plusieurs devis ont été présentés concernant ces travaux.

9) Questions diverses

- Raccordement de la zone blanche Internet, et plus particulièrement de la Route de St-Ybars. Lecture a été faite de l'arrêté du Conseil Général.
- Discussion sur la préparation de l'assemblée extraordinaire du Comité des Fêtes.

Séance levée à 23h45